

Rapport d'activités & de développement durable 2018



SOMMAIRE



Le rapport d'activité

L'article L 5211-29 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le rapport sur le développement durable

L'article 255 de la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prescrit aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

4	Edito du Président
5	Carte du territoire
6-7	Les élus communautaires
8	Les compétences
9	I. DES VOLONTÉS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
10-11	Solidarité fiscale & financière
12-13	Urbanisme
14-15	Habitat
16-17	Transport & Mobilités
18-19	Déploiement du très haut débit & usages numériques
21	II. DES AMBITIONS EN MATIÈRE DE VALORISATION DE NOS RESSOURCES
22-23	Développement économique
24-25	Développement touristique
26-27	Collecte & valorisation des déchets
28-30	Transition énergétique & climatique
31	III. UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU PETIT ET DU GRAND CYCLE DE L'EAU
32-33	Grand cycle de l'eau, gestion des milieux aquatiques & prévention des inondations
34-35	Production & distribution de l'eau potable
36-37	Assainissement collectif & non collectif
39	IV. DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR SERVIR NOTRE POPULATION
40-41	Petite enfance
42-43	Sports, Enfance
44-45	Culture & Patrimoine
46-47	Action sociale
49	IV. LE FONCTIONNEMENT DE L'EPCI ET LES FONCTIONS SUPPORT
50	Organisation des services
51	Ressources Humaines 2018
52-53	Démarche innovation publique
54-55	Services administratifs support
56-57	Services techniques support : antennes techniques & ingénierie
58-59	Compte administratif 2018
60-61	Temps forts 2018



**ÉDITO D'ARNAUD
LECUYER,
Président de
Dinan Agglomération**

Forts de l'héritage et de l'expérience de nos 6 anciennes intercommunalités, conscients de devoir écrire de nouvelles pages à la hauteur de ce territoire étendu, Dinan Agglomération a dû rapidement faire ses preuves tout en cherchant, dans le consensus, à se définir un avenir en commun et à se donner les moyens d'y parvenir.

La gouvernance partagée que j'ai souhaitée, aura ainsi permis de jeter les bases de toutes nos compétences, dans l'exigence de préserver l'identité et les prérogatives des communes. Dinan Agglomération n'existe que par leur volonté et leur volonté seule.

Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2018, j'ai eu l'occasion de proposer des grands axes de mobilisation de la collectivité :

- **Développer les solidarités territoriales**, pour non pas construire un territoire homogène mais pour permettre à nos communes de réaliser leurs projets en bénéficiant d'accompagnements financiers, de mécanismes de péréquation, de soutiens en contractualisation, en expertises techniques... Développer également des projets d'intérêt communautaire dont l'envergure exige des budgets conséquents (train, numérique, infrastructures, piscines...);

- **Préserver et valoriser nos ressources** : notre capital humain en premier lieu, l'agriculture, l'eau, la mer, la qualité de notre environnement, les énergies renouvelables, le patrimoine....

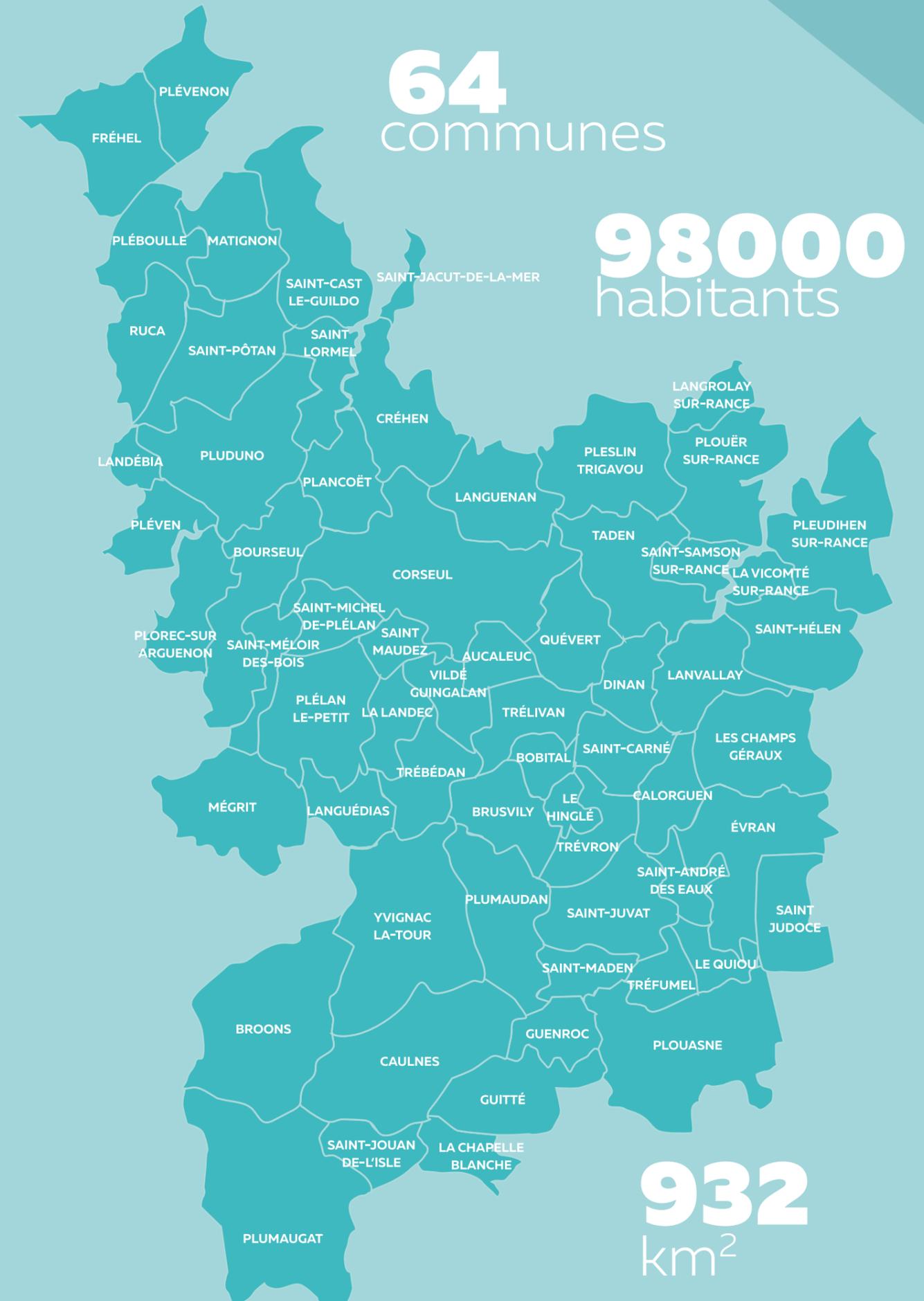
Toutes ces ressources sont de véritables richesses sur lesquelles nous devons capitaliser pour envisager nos essors futurs, dans une démarche résolue de développement durable ;

- **Offrir des services de proximité à la population.** De l'accueil de la petite enfance à celle des entreprises, de la gestion de l'eau potable et son assainissement à la valorisation des déchets ménagers, de toutes les mobilités initiées à l'usage du numérique, d'une offre culturelle, sportive, patrimoniale à l'éducation à l'environnement, la palette est vaste et témoigne d'un attachement à proposer à nos habitants un territoire où il fait bon vivre.

- **Proposer une administration réactive et innovante**, sachant mettre en œuvre avec efficacité et expertise les politiques publiques de l'agglomération. Une administration tournée vers la sobriété dans ses dépenses de fonctionnement ainsi que vers l'activation des investissements au bénéfice de l'économie du territoire.

Ce rapport d'activités permet de mesurer le chemin parcouru. Il nous persuade aussi - si cela était encore nécessaire - que Dinan Agglomération est au service d'un territoire de son temps, acteur devenu incontournable dans l'espace régional tout comme partenaire privilégié de notre quotidien.

Bonne lecture.



TROMBINOSEPE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

MEMBRES DU BUREAU

 SAINT - PÔTAN Arnaud LECUYER Président	 TRELIVAN Suzanne LEBRETON 1 ^{ère} VP Administration générale et finances	 DINAN Didier LECHEN 2 ^{ème} VP Transports et mobilité	 LE HINGLE Gérard BERHAULT 3 ^{ème} VP Emploi, développement économique et enseignement supérieur	 PLUDUNO Michel RAFFRAY 4 ^{ème} VP Relations avec les communes, mutualisation, pacte financier, fiscal et solidarité	 PLUMAUGAT Mickaël CHEVALIER 5 ^{ème} VP Habitat et cohésion sociale	 LANGROLAY SUR RANCE Jean-Paul GAINCHE 6 ^{ème} VP Petite enfance, enfance jeunesse	 YVIGNAC LA TOUR Jean-Luc BOISSEL 7 ^{ème} VP Déploiement numérique, recherche et innovation	 DINAN René DEGRENNE 8 ^{ème} VP Sport et équipements
 FREHEL Michèle MOISAN 9 ^{ème} VP Tourisme, Economie maritime	 LANVALLAY Bruno RICARD 10 ^{ème} VP Eau potable, assainissement et voirie	 DINAN Françoise DESPRES 11 ^{ème} VP Culture et patrimoine	 SAINT JUVAT Dominique RAMARD 12 ^{ème} VP Transition énergétique et déchets	 PLANCOET Patrick BARRAUX 13 ^{ème} VP Politique maritime, littorale et fluviale et gestion du FEAMP	 CORSEUL Alain JAN 14 ^{ème} VP Urbanisme, stratégie foncière et ruralité	 SAINT ANDRE DES EAUX Jean-Louis NOGUES 15 ^{ème} VP Environnement et GEMAPI	 MEGRIT Jean GIBLAINE Membre permanent du bureau et Président de la commission appel d'offres	

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

 DINAN Didier DERU Conseiller délégué Président de la Commission des Finances	 EVVAN Patrice GAUTIER Conseiller délégué à l'agriculture et à la ruralité	 LA LANDEC Alain BESNARD Conseiller délégué aux personnes âgées et dépendantes	 LANGUEDIAS Jérémy DAUPHIN Conseiller délégué à la Démocratie participative et représentative	 QUEVERT Marie-Odile FAUCHE Conseillère déléguée aux services périscolaires et ALSH	 SAINT JACUT DE LA MER Claire EMBERSON-THIRION Conseillère déléguée au Plan Climat Air Énergie Territoriale	 SAINT-MADEN Jean-luc LECHEVESTRIER Conseiller délégué à la voirie et bâtiments communaux
--	---	---	--	--	--	--

 AUCALEUC Christophe OLLIVIER	 BOBITAL Jacky HEUZE	 BOURSEUL Anne-Claude MORIN	 BROONS Denis LAGUITTON	 BRUSVILY Serge ROUXEL	 BRUSVILY Claude ROBERT	 CALORGUEN Marcel ROBERT	 CAULNES Jean-Louis CHALOIS
--	-----------------------------------	--	--------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	--

 CAULNES Christelle OUICE	 CREHEN Pierre LECAILLIER	 DINAN Chantal BOURGAULT-LEBRANCHU	 DINAN Michel FORGET	 DINAN Anne-Sophie GUILLEMOT	 DINAN Yannick HELLIO	 DINAN Matthieu JOUNEAU	 DINAN Stéphanie MISSIR
--	--	---	-----------------------------------	---	------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

 DINAN Cécile PARIS	 DINAN Stéphanie MEAL	 GUENROC Simon LETERRIER	 GUITTE Eric DARTOIS	 LA CHAPELLE BLANCHE Gérard BERTRAND	 LA VICOMTE SUR RANCE Jean-Louis RUCET	 LANDEBIA Pierrick BIARD	 LANGUENAN Loïc JOLY
----------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------------	---	---	---------------------------------------	-----------------------------------

 LANVALLAY David BRIAND	 LE QUIOU Régine MAHE	 LE QUIOU Arnaud CARRE	 LES CHAMPS GERAUX Georges LUCAS	 MATIGNON Jean-René CARFANTAN	 PLANCOET Pascal FANOULLERE	 PLEBOULLE Myriam CHERDEL	 PLELAN LE PETIT Didier MIRIEL
--------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	---	--	--	--	---

 PLESLIN TRIGAVOU Marie-Françoise HAMON	 PLESLIN TRIGAVOU Jean-Paul LEROY	 PLESLIN TRIGAVOU Yvon PRESSE	 PLEUDIEN SUR RANCE Geneviève BONNETE	 PLEUDIEN SUR RANCE Michel VASPART	 PLEVEN Henri BLANCHARD	 PLEVENON Claudine BELLIARD	 PLOREC SUR ARGUENON Christian COQUEL
--	--	--	--	---	--------------------------------------	--	--

 PLOUASNE Michel DAUGAN	 PLOUER SUR RANCE Emmanuelle DIUZET	 PLOUER SUR RANCE Claude ROBION	 PLOUER SUR RANCE Serge SIMON	 PLUMAUDAN Laurence GALLEE	 QUEVERT Philippe LANDURE	 QUEVERT Marie-Laure MICHEL	 RUCA Dominique PERCHE
--------------------------------------	--	--	--	---	--	--	-------------------------------------

 SAINT CARNE Ronan TRELLE	 SAINT CAST LE GUILDO Jacqueline BLANCHET	 SAINT CAST LE GUILDO Josiane ALLORY	 SAINT CAST LE GUILDO Valérie LECLERC	 SAINT HELEN Pascal PERRIN	 SAINT JOUAN DE L'ISLE Huguette THÉBAULT	 SAINT JUDOCE Martial FAIRIER	 SAINT LORMEL Claude RIGOLE
--	--	---	--	---	---	--	--

 SAINT MAUDEZ Frédéric CHAPRON	 SAINT MELOIR DES BOIS Michel DESBOIS	 SAINT MICHEL DE PLELAN Nathalie DENIS	 SAINT SAMSON SUR RANCE Jean-Marie LORRE	 TADEN André COLSON	 TADEN Evelyne THOREUX	 TREBEDAN Didier IBAGNE	 TREFUMEL Françoise HEDE
---	--	---	---	----------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

 TRELIVAN Claude LE BORGNE	 TREVRON Jean-Pierre MASSART	 VILDE GUINGALAN Jean-Yves JUHEL	 AUCALEUC Jacques CHEVE	 BOBITAL Delphine PESTEL	 BOURSEUL Philippe DAULY	 BRUSVILY Sylvie LANGLAIS	 CALORGUEN Yannick LUCAS	 CORSEUL Eliane LUCAS
---	---	---	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------

 LE HINGLE Odile DOUILLET-LEFAU	 LE QUIOU Thierry CHAPON	 LES CHAMPS GERAUX Isabelle RICHEUX	 MATIGNON Hélène BILY - LE GUYADER	 MEGRIT Mickaël HAQUIN	 PLEBOULLE Roger DRÔUET	 PLELAN LE PETIT Barbara AULENBACHER	 PLEVEN Christian GUILBERT	 PLEVENON Pierre PRUDHOMME	 PLOREC SUR ARGUENON Jacqueline ALLORY
 PLOUASNE Huguette RAMARD	 PLUDUNO Roland ARNOLD	 PLUMAUDAN Jacki GOHEL	 PLUMAUGAT Martine HAMON	 RUCA Claude LAYEC	 SAINT ANDRE DES EAUX Jean-Yves FEUDE	 SAINT CARNE Serge ROSE	 SAINT HELEN Martine BUGEAUD	 SAINT JACUT DE LA MER Jean-Christian DURETZ	 SAINT JOUAN DE L'ISLE Gilles COUPE
 SAINT JUDOCE Philippe HEUZE	 SAINT JUVAT Alain LUCAS	 SAINT LORMEL Henri BREHINIER	 SAINT MADEN Noëlle BRIONNE	 SAINT MAUDEZ Bernard FAIRIER	 SAINT MELOIR DES BOIS Jean-Yves JOUFFE	 SAINT MICHEL DE PLELAN Jean-Yves VILLALON	 SAINT POTAN Agnès HÉRVE	 SAINT SAMSON SUR RANCE Madeleine BEDU	 TREBEDAN Annick RAFFRAY

SUPPLÉANTS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LES COMPÉTENCES

Les conseils municipaux et communautaire ont adopté les nouveaux statuts de Dinan Agglomération applicables à compter du 1^{er} janvier 2019. En application de l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces statuts constituent la ligne de partage entre les compétences exercées par les communes et l'agglomération.

Ces nouveaux statuts sont principalement marqués par :

- Le transfert de la compétence « voirie d'intérêt communautaire » à Dinan Agglomération avec la gestion et l'entretien de 1600 km de voies ;
- La définition de l'intérêt communautaire pour les équipements sportifs et culturels



1.

Des volontés en matière de solidarité territoriale

SOLIDARITÉ FISCALE & FINANCIÈRE

Les grands principes de la solidarité fiscale et financière :

- Mobiliser les ressources à l'échelon pertinent et de manière optimale
- Formaliser des politiques de redistribution et de solidarité
- Préserver la capacité d'investissement communale et intercommunale

CHIFFRES CLÉS 2018

Dotations de Solidarité
Communautaire :

300 k€

Allocations de compensation :

12 066 k€

Fonds de concours :

20 k€

par commune
hors communes SCoT

L'accord fiscal de fusion

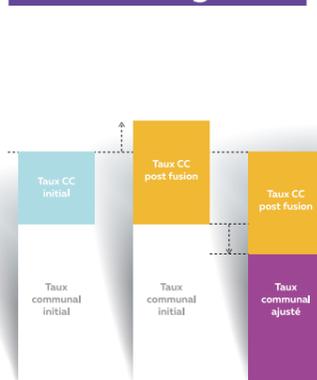
La création de Dinan Agglomération au 1^{er} janvier 2017 a incité à la mise en place de taux d'impositions communautaires uniques sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération.

Il existait une forte hétérogénéité des taux entre les 6 intercommunalités constitutives de Dinan Agglomération. Afin d'éviter toute augmentation de la pression fiscale pour les contribuables concernés, un mécanisme de neutralisation fiscale a été mis en place.

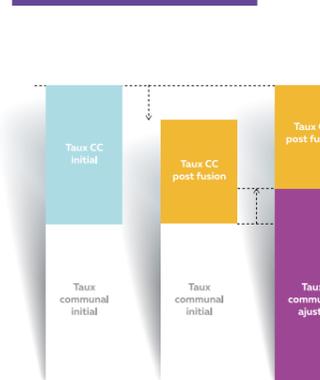
Son objectif : la stabilité des taux consolidés (commune + EPCI) sur chacune des 64 communes de Dinan Agglomération.

Pour ce faire, les communes où le taux consolidé était censé augmenter se sont engagées à baisser les taux communaux pour maintenir la stabilité vis-à-vis de 2016. Inversement, les communes où le taux consolidé était censé baisser se sont engagées à augmenter les taux communaux. Pour compenser la perte de produit fiscal engendré par la baisse des taux communaux, une attribution de compensation est versée annuellement aux communes concernées. Cette attribution est financée par le gain de produit fiscal des communes où les taux communaux augmentent. Ce mécanisme se mettra en place de manière progressive jusqu'en 2019.

Communes où le taux consolidé augmente



Communes où le taux consolidé baisse



1) La consolidation de la politique de fonds de concours

L'enveloppe actuelle de fonds de concours spécifiquement dédiée aux communes non-identifiées comme centralité au sein du SCoT est maintenue.

- Des communes accompagnées sur plusieurs projets (dans la limite d'un plancher de 5 000 euros par projet et d'une enveloppe globale de 20 000 € par commune)
- Un dispositif au plus proche des besoins des communes

Répartition thématique du fonds de concours Période 2017-2020



2) Le reversement d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur les zones d'activités

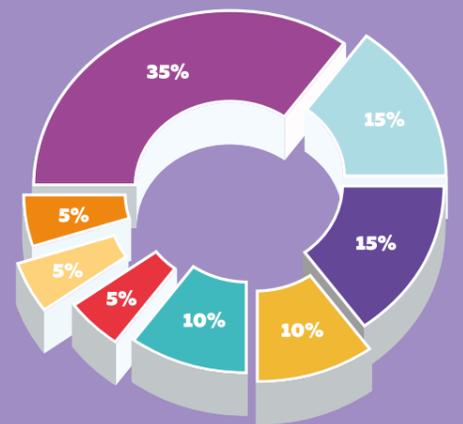
Reversement d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par les communes sur les zones d'activités économiques (ZAE) :

- 15% des produits issus de la dynamique des bases foncières avant le 01/01/2017 ;
- 85% des produits issus de la dynamique des bases foncières à partir du 01/01/2019
- 50% des produits issus de la dynamique des bases foncières du 01/01/2017 au 31/12/2018

En contrepartie, Dinan Agglomération renonce à son droit de percevoir des attributions de compensation (AC) auprès des communes ayant transféré des ZAE au 1^{er} janvier 2018.

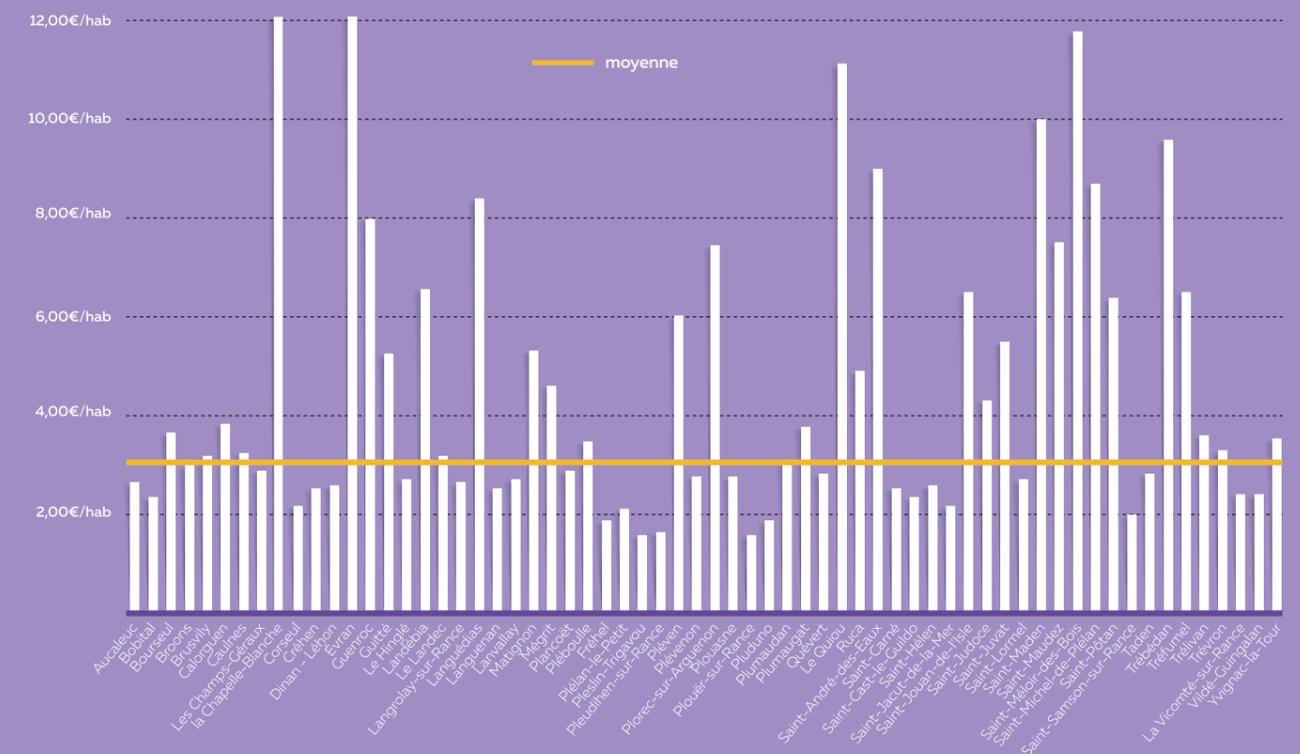
3) La création d'une dotation de solidarité

Le Conseil Communautaire a ainsi validé les critères de répartition et leur pondération de la manière suivante :



- Potentiel fiscal
- Pôles SCoT
- Population légale
- Foyers non imposables
- Revenu fiscal / habitant
- Terrain d'accueil
- Contrat de ville
- Superficie

Dotations de Solidarité Communautaire/habitant



URBANISME

Les missions de l'agglomération :

- Piloter l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'habitat (PLUiH) à travers une gouvernance soutenue : Comité de Pilotage, Commissions thématiques, Comité de suivi et Groupes de Travail sectoriels sur le contenu du règlement
- Accompagner les communes dans l'élaboration du plan de zonage communal
- Instruire les autorisations du droit des sols dans le cadre d'un service commun

CHIFFRES CLÉS 2018

8 réunions publiques sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

16 groupes de travail sectoriels

329 sites de projet identifiés au PLUi

ZOOM SUR L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS EN QUELQUES CHIFFRES

5 603 dossiers (tous dossiers confondus) ont été instruits dont **1 220 Permis de Construire** (poursuite de la tendance 2017) et **1 960 Déclarations d'Intention d'Aliéner** (progression de 20% par rapport à 2017)

Les enjeux du PLUiH

Renforcer l'attractivité de Dinan Agglomération par la capitalisation des richesses du territoire et l'accompagnement de l'évolution des paysages emblématiques et ordinaires. L'objectif est de permettre un développement urbain qui s'appuie sur la qualité paysagère et de considérer le tourisme comme un objectif de développement autant qu'un cadre de valorisation.

Poursuivre la stratégie d'accueil du territoire en confortant l'équilibre territorial et en renforçant la place des centralités au sein des communes, par la promotion des formes urbaines qualitatives et denses et le développement d'un territoire des courtes distances.

Renforcer le développement pour un territoire à vivre. Ainsi, le projet soutient l'entreprenariat, hiérarchise les zones d'activités et garantit un développement com-

mercial qualitatif et diversifié dans un souci de maîtrise de la consommation d'espace. L'agriculture est valorisée en tant qu'activité économique structurante. L'agglomération s'engage également vers un développement des transports et de la multi-modalité favorisant les déplacements communautaires et rapprochant ainsi lieux de domicile et lieux de travail.

Assurer une gestion durable des ressources et des risques afin de garantir un cadre de vie de qualité en préservant les biens et la population face aux risques, nuisances et pollutions. Pour ce faire, il est nécessaire de maîtriser les usages de la ressource en eau, de limiter la production de déchets et de développer les filières d'énergies renouvelables comme ressources locales.



L'armature territoriale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

■ Pôle de centralité principal ■ Pôle de centralité secondaire ■ Pôle relais

Maitriser l'attractivité de Dinard et Saint-Malo et favoriser l'équilibre intergénérationnel et social notamment en facilitant l'accès au logement des jeunes, des familles et des ménages à revenus intermédiaires et modestes.

Encourager les mutualisations entre les communes, inciter au renouvellement urbain pour garantir la sauvegarde du commerce et des équipements de proximité en centre-bourg, freiner la hausse des logements vacants et limiter le phénomène de développement des résidences secondaires en particulier sur le littoral

Soutenir un développement urbain équilibré, en mettant l'accent sur le renforcement du cœur de l'agglomération et en maîtrisant le développement urbain

Organiser et faire vivre le maillage communal rural autour des centres-bourgs et faciliter les liaisons vers les polarités

PERSPECTIVES

- Approbation du PLUiH début 2020
- Modification du SCoT pour la prise en compte des nouvelles dispositions concernant la loi Littoral
- Mise en œuvre opérationnelle du PLUiH



HABITAT

Les missions de l'agglomération :

- Développer l'habitat pour tous, accompagner les habitants et les acteurs du territoire notamment par l'octroi d'aides à la pierre des parcs privés et publics
- Conseiller les particuliers pour leurs projets de travaux (adaptation, performance énergétique ...)
- Améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire

Les enjeux

Répartir la production de logements en limitant l'étalement urbain

L'objectif de réalisation de 670 logements neufs sur la durée du PLUiH s'inscrit dans une optique de modération de la consommation d'espace, en mobilisant les potentiels existants au sein des enveloppes urbaines. La répartition territoriale dépendra des besoins et de la croissance démographique. Le parc de logements créé veillera à déployer des logements adaptés afin de favoriser les parcours résidentiels choisis.

Développer l'attractivité du parc de logements existants

Améliorer la qualité des logements et le cadre de vie en mettant en place une stratégie forte sur le bâti existant et la vacance, portant à la fois sur les dimensions énergétiques, l'accessibilité, le confort, le cadre de vie et mobilisant l'ensemble des partenaires et parties prenantes.

Garantir un logement adapté pour tous

Proposer des logements correspondant à l'ensemble des revenus des ménages, en allant du logement très social à l'accèsion à la propriété. L'agglomération accompagne aussi les projets à destination des publics spécifiques (séniors, jeunes, personnes en situation de handicap...) ainsi que l'accueil des gens du voyage sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS 2018

45 logements sociaux agréés

112 dossiers d'aides à la pierre privés agréés, avec 31 logements rénovés et 57 en cours. Un total de 73203€ de subventions EPCI accordées

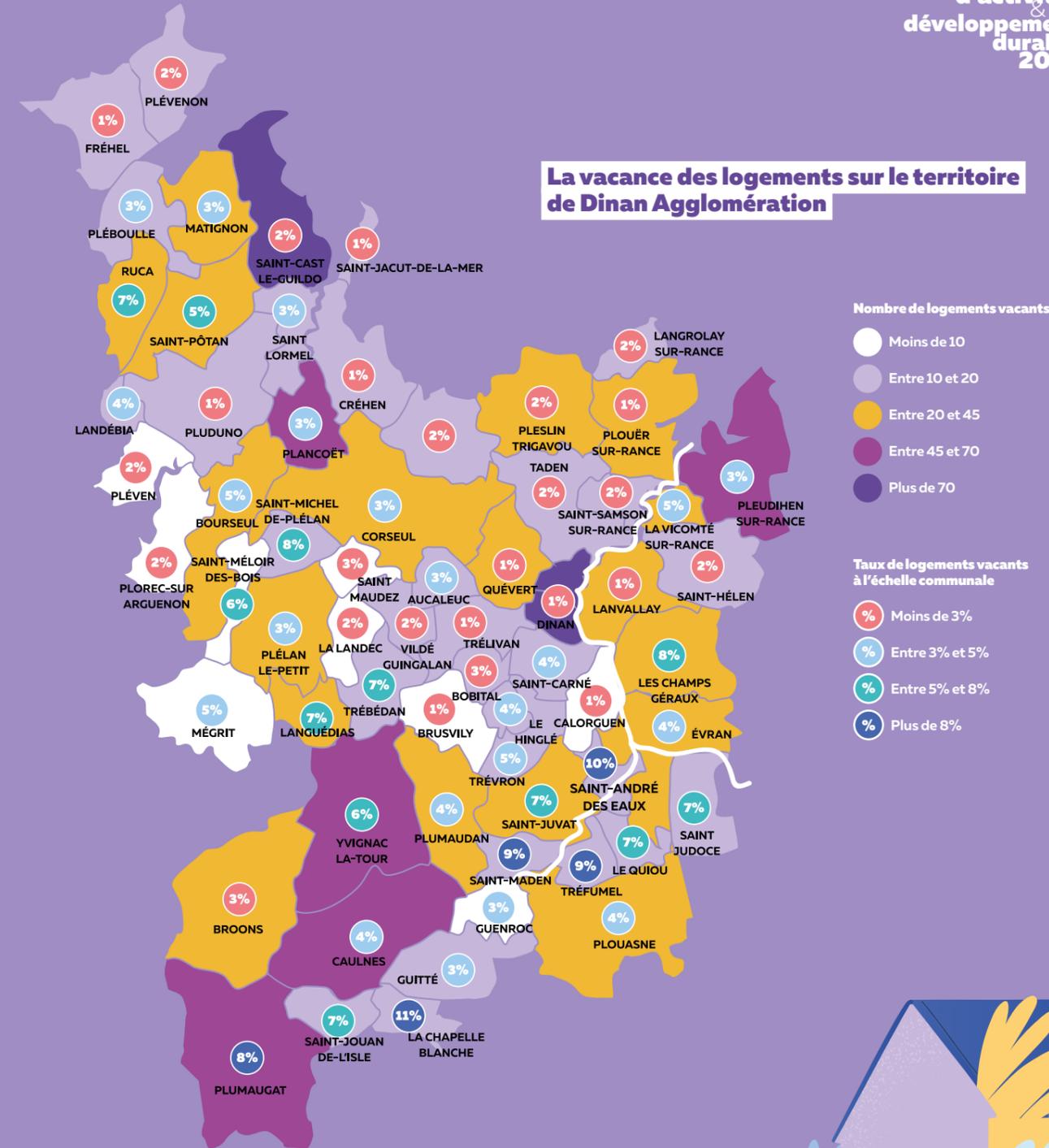
31 ménages accompagnés par les compagnons Bâtisseurs de Bretagne et 7 chantiers réalisés

333 Dossiers "FAIRE" Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique

3 nouveaux terrains d'accueil pour les groupes familiaux des gens du voyage

PERSPECTIVES

- Doubler les agréments de logements locatifs sociaux : 120
- Doubler les contacts du conseiller "FAIRE"
- Anticiper et améliorer l'accueil des gens du voyage



Quelques chiffres

Les chiffres de la vacance en 2015 (selon l'INSEE)

- 7,9%** : Vacance totale moyenne France
- 7,2%** : Vacance totale moyenne Bretagne
- 8,2%** : Vacance totale moyenne Côtes-d'Armor

La vacance totale de Dinan Agglomération (2018)

- 2,6%** : Vacance totale moyenne
- 1556** Logements
- 0,8%** : Taux de vacance total le plus faible
- 10,9%** : Taux de vacance total le plus fort
- +32%** : Evolution entre 2015-2017 (selon FILOCOM)

66% des biens ont été construits avant 1915

70% des biens ont besoin de travaux

67% des propriétaires domiciliés en Côtes d'Armor

1400€/m² le prix médian des ventes

8€/m² le prix médian des locations

6 ans la durée moyenne de vacance

85% des biens sont des maisons

88 m² surface moyenne des biens

TRANSPORT & MOBILITÉS

Les missions de l'agglomération :

- Elaborer la politique transports-mobilités à travers le Plan de Déplacement Communautaire
- Déployer des modes de transports alternatifs
- Etudier la prise de compétence sur les transports scolaires et interurbains

Les enjeux de la politique mobilités

Garantir une bonne accessibilité du territoire interne et externe en transport collectif par le déploiement du réseau DINAMO! sur la zone agglomérée et l'étude du Transport A la Demande (TAD) vers les pôles secondaires

Conforter les pôles gares et développer la multimodalité sur le territoire par la mise en place d'un réseau « d'espaces multimodaux locaux » à proximité des gares et à travers un réseau d'aires de covoiturage

Favoriser « la ville » des courtes distances par le déploiement de modes alternatifs (covoiturage, autopartage), des déplacements doux, l'élaboration d'un plan vélo communautaire et une réflexion sur les mobilités touristiques

Améliorer le réseau structurant du territoire en soutenant l'amélioration et le développement d'infrastructures routières et ferroviaires, ainsi que des infrastructures innovantes et durables (stations gaz naturel véhicules, plateforme de logistique urbaine)

FAITS MARQUANTS

Elaboration du Plan de Déplacement Communautaire

Inauguration du réseau DINAMO! au 1^{er} décembre 2018

Organisation du 2^e Challenge Mobilité « au boulot j'y vais autrement »

CHIFFRES CLÉS 2018

4 lignes de bus déployées sur le pôle aggloméré de Dinan

22 000

usagers DINAMO! au mois de Décembre 2018

100 participants au Challenge Mobilité



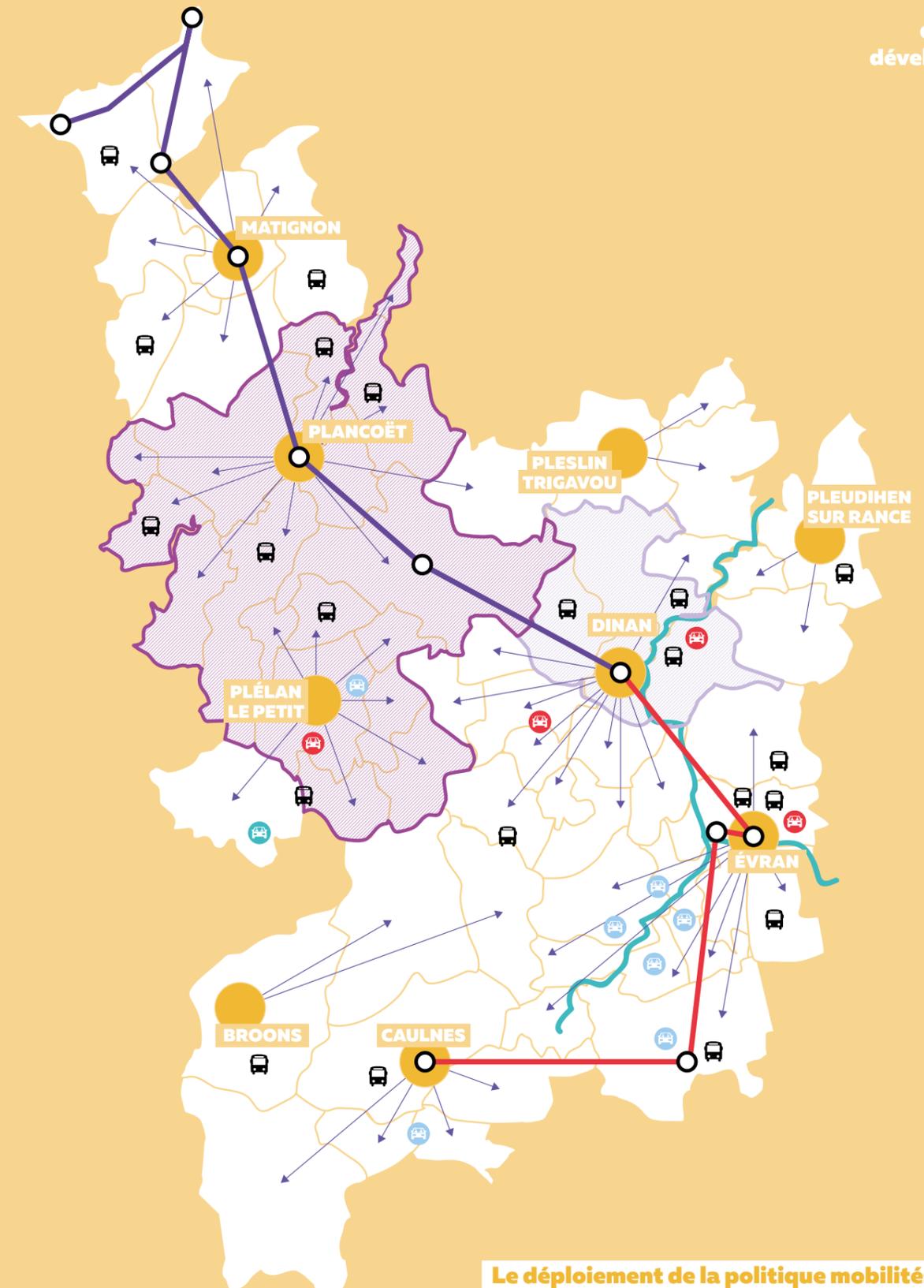
PERSPECTIVES

Labellisation et création des aires de covoiturage

Elaboration du Plan Vélo Communautaire

Optimisation des lignes régulières Breizhgo et DINAMO!

Développement des pratiques de covoiturage



Le déploiement de la politique mobilités

2018

Réseau Dinamo
 Autorité Organisatrice de Transport de rang 2

2019

Reprise du S.I.T.S. Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Plancoët

Navette estivale :

Navette 1
 Navette 2
 Arrêts

Aires de covoiturage :

À créer
 À labelliser
 Labellisée Dinan Agglomération

2020

Transport à la demande :

Pôle de rabattement
 Communes desservies



Fabien Lestrade
Photographies

2.

**Des ambitions
en matière
de valorisation
de nos ressources**

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les missions de l'agglomération :

- Structurer l'offre touristique du territoire en fonction des attentes des clientèles touristiques françaises et étrangères en pilotant des actions de développement touristique et d'aménagement du territoire, en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal « *Dinan-Cap Fréhel Tourisme* » qui assure la partie promotion et communication de l'offre et de la destination « *Dinan-Cap Fréhel* »
- Assurer une mission de conseil et d'accompagnement auprès des porteurs de projets touristiques privés et publics du territoire
- Collecter la Taxe de séjour auprès des hébergeurs touristiques
- Coordonner et mettre en œuvre la stratégie touristique de la destination régionale « *Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont Saint-Michel* », en partenariat avec les 4 autres EPCI de la destination

CHIFFRES CLÉS 2018

1500
hébergements

1 M nuitées
marchandes

3 M nuitées
non marchandes

7 Bureaux
et **4** points

d'informations touristiques
(250 000 visiteurs
76% de visiteurs français
et 24% d'étrangers)

FAITS MARQUANTS EN 2018

- **Mai 2018** : Inauguration des 28 points Wifi Territorial
- **Mai 2018** : Inauguration de l'aménagement de services le long du canal d'Ille-et-Rance de Saint-Samson sur Rance à Saint Judoce (bornes eau-électricité, racks à vélo, tables de pique-nique, mobilier signalétique...)
- **Juin 2018** : Publication du **Guide de Randonnées** (60 boucles de randonnées pédestres)
- **Septembre 2018** : Lancement de la **1^{ère} stratégie touristique** de Dinan Agglomération
- **Octobre 2018** : Organisation de la **Journée de la Randonnée** sur la base de loisirs de Bétineuc
- **Poursuite des travaux de la stratégie** de la destination « *Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont Saint-Michel* » et de l'Opération Grand Site (OGS) « *Cap d'Erquy – Cap Fréhel* »

borne de services camping cars
• Lancement d'une étude sur les mobilités touristiques à l'échelle de la destination « *Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont Saint-Michel* » (portage Dinan Agglomération)

- Approbation de la stratégie touristique communautaire
- Inauguration du nouveau bureau d'information touristique à Saint-Cast-le-Guildo

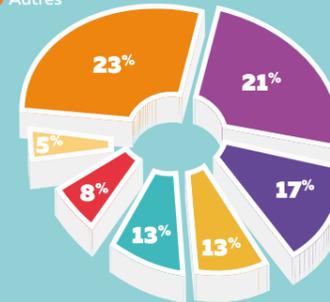
PERSPECTIVES 2019

- Mise aux normes du chalet de restauration sur la base de loisirs de Bétineuc et mise en place d'une

QUI SONT LES TOURISTES SUR DINAN AGGLOMÉRATION ?

Origine géographique des VISITEURS ÉTRANGERS

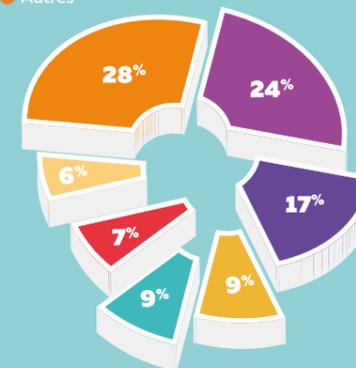
- Royaume-Uni
- Espagne
- Belgique
- Allemagne
- Pays-Bas
- Italie
- Autres



Source: Dinan Cap Fréhel Tourisme

Origine géographique des VISITEURS FRANÇAIS

- Bretagne
- Ile-de-France
- Pays de la Loire
- Normandie
- Hauts-de-France
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Autres



Source: Dinan Cap Fréhel Tourisme

Les équipements touristiques



COLLECTE & VALORISATION DES DÉCHETS

Les missions de l'agglomération :

- Collecter les déchets ménagers (porte-à-porte, points d'apport volontaire)
- Gérer 8 déchèteries et une plateforme de déchets verts
- Valoriser les déchets ménagers et assimilés
- Prévenir-sensibiliser-éduquer aux bonnes pratiques : ambassadeur de tri, programme « zéro déchet zéro gaspillage », programme « PNSI » (synergies inter-entreprises)



CHIFFRES CLÉS 2018

22 850 T

d'OM collectées

1 400 T

de papiers collectés

2 450 T

d'emballages

4 850 T

de verre

43 400 T

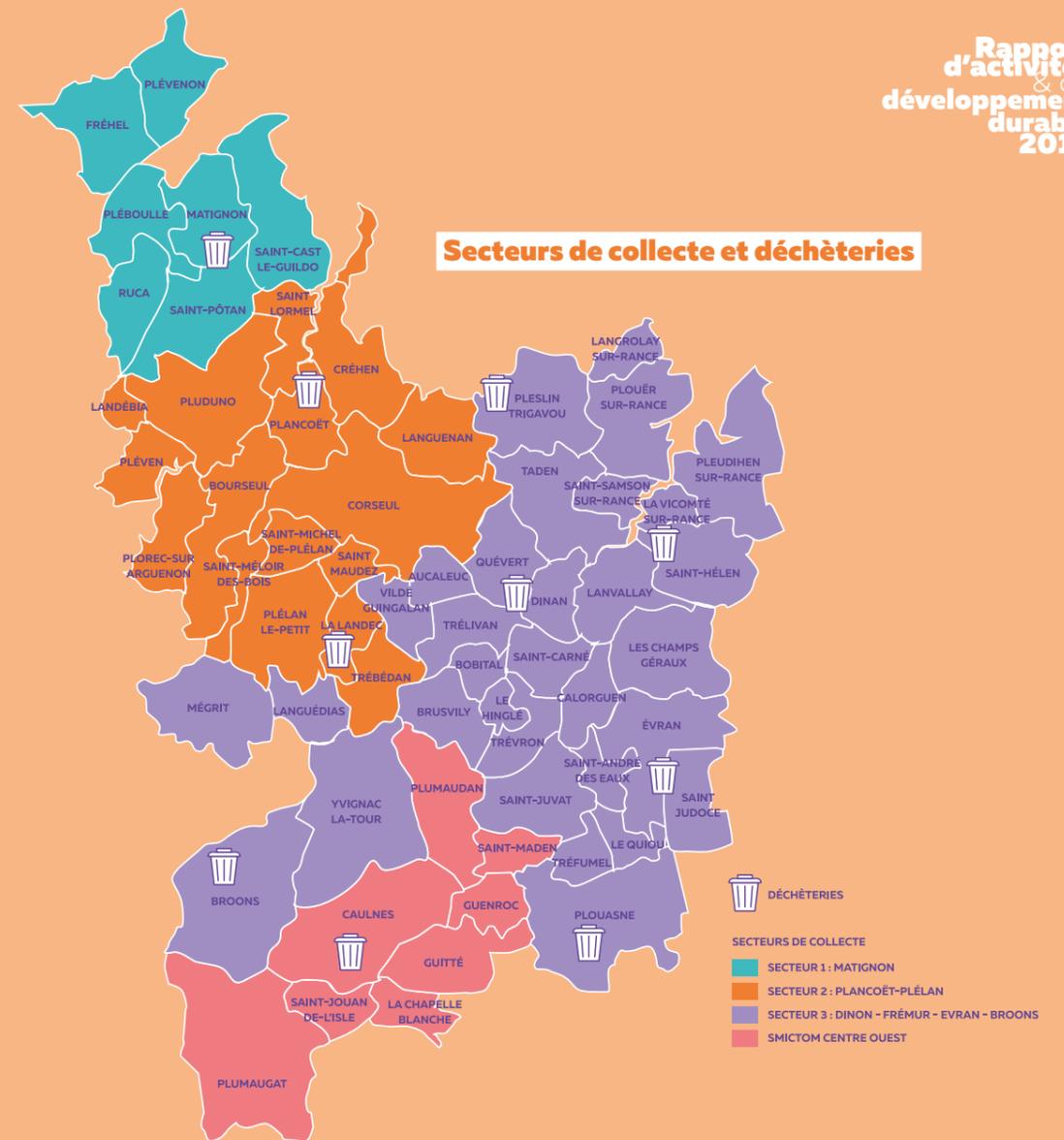
collectées en déchèterie
dont la moitié de déchets verts

COÛT DU SERVICE :

110 €/habitant

FAITS MARQUANTS

- **Généralisation** du contrôle d'accès en déchèterie
- **Rénovation** lourde de la déchèterie de Pleslin-Trigavou
- **Évènementiel, animation** : éco défis, semaine du développement durable, semaine européenne de réduction des déchets



ZOOM SUR OPÉRATION BACS JAUNES

- **4 700 bacs jaunes distribués sur la zone urbaine et péri-urbaine de Dinan** (près de 10 000 habitants concernés)
- **Réduction de la fréquence de collecte** à 1 fois tous les 15 jours
- Coût de distribution et de fourniture de bacs : **240 000 € TTC**



PERSPECTIVES

- Appel à projets ADEME « territoire économe en ressources »
- Collecte des Ordures Ménagères en porte à porte généralisée sur le territoire de Broons-Mégrit-Yvignac
- Passage à la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères sur secteur de Broons/Mégrit et Yvignac
- Extension des consignes de tri à tous les petits emballages en plastique et petits métaux
- Travaux sur la déchèterie de La Landec (accès séparé pour plateforme déchets verts)

ZOOM SUR LE PROJET GAZ NATUREL VÉHICULES

- Projet de station porté par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE22)
- Choix d'un site communautaire : ZA de Bel Air, Quévert
- Réflexion sur la conversion au Gaz Naturel pour Véhicules d'une partie de la flotte des bennes à ordures ménagères
- Animation collaborative avec les acteurs économiques et publics concernés

PERSPECTIVES

- Etudes des gisements d'Énergies Renouvelables
- Coopération LEADER pour la structuration d'une filière locale du bois-énergie
- Construction participative du plan climat
- Développement du bouquet de services Conseil en Énergie Partagé
- Définition du cadre de coopération entre Syndicat Départemental d'Énergie 22/Syndicat d'Économie Mixte énergie 22 et Dinan Agglomération sur le développement des Énergies Renouvelables

LES MAISONS NATURE

UN OUTIL POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

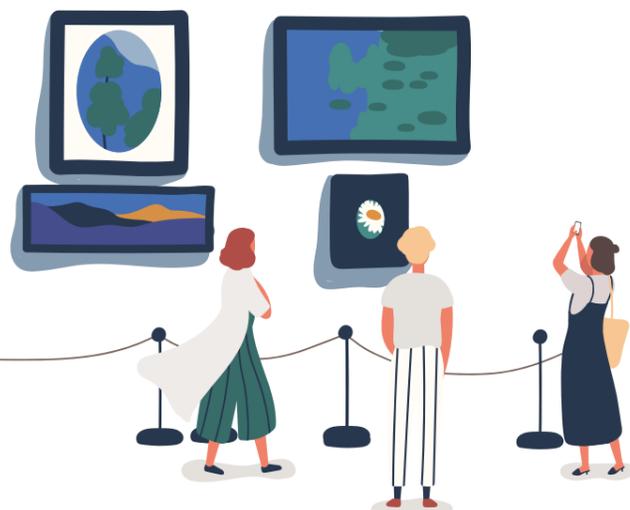
La Maison des Faluns et la Maison de la Rance mènent des actions de sensibilisation à la préservation des richesses naturelles et de la biodiversité du territoire : animations nature, expositions permanentes et temporaires, événements nationaux (Journées Européennes du Patrimoine, nuit de la chauve-souris, nuit de la chouette).



CHIFFRES CLÉS 2018

10 755
personnes accueillies
à la Maison de la Rance

1725
personnes accueillies
à la Maison des Faluns



3.

**Une approche
intégrée du petit
et grand cycle
de l'eau**

GRAND CYCLE DE L'EAU, GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES & PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les missions de l'agglomération :

- Gérer les milieux aquatiques et les bassins versants afin de tendre vers un bon état écologique des masses d'eau, dans le cadre de contrats territoriaux de bassins versants, plan de lutte contre les algues vertes, programme breizh bocage
- Programmer et mener des actions de prévention contre les inondations
- Gérer la trame verte et bleue (maillage formé par les espaces naturels et le réseau hydrographique)
- Piloter des actions en faveur de la biodiversité : lutte contre les espèces invasives, intégration dans la gestion des espaces verts de Dinan Agglomération



FAITS MARQUANTS

- **Lancement** d'une étude de prise de compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), décision d'instauration de la taxe GEMAPI
- **Signature** du plan de lutte contre les algues vertes de la baie de la Fresnaye 2017 - 2021
- **Coordination** de contrats de bassins versants (Rance aval, baie de la Fresnaye)
- **Travaux** de génie écologique sur les cours d'eau (restauration, continuité, aménagements divers) sur 4 bassins versants
- **Travaux** de restauration de la trame bocagère
- **Partenariat** avec l'ensemble des communes pour la lutte contre les espèces invasives
- **Participation** à Terre Attitude à Plumaudan

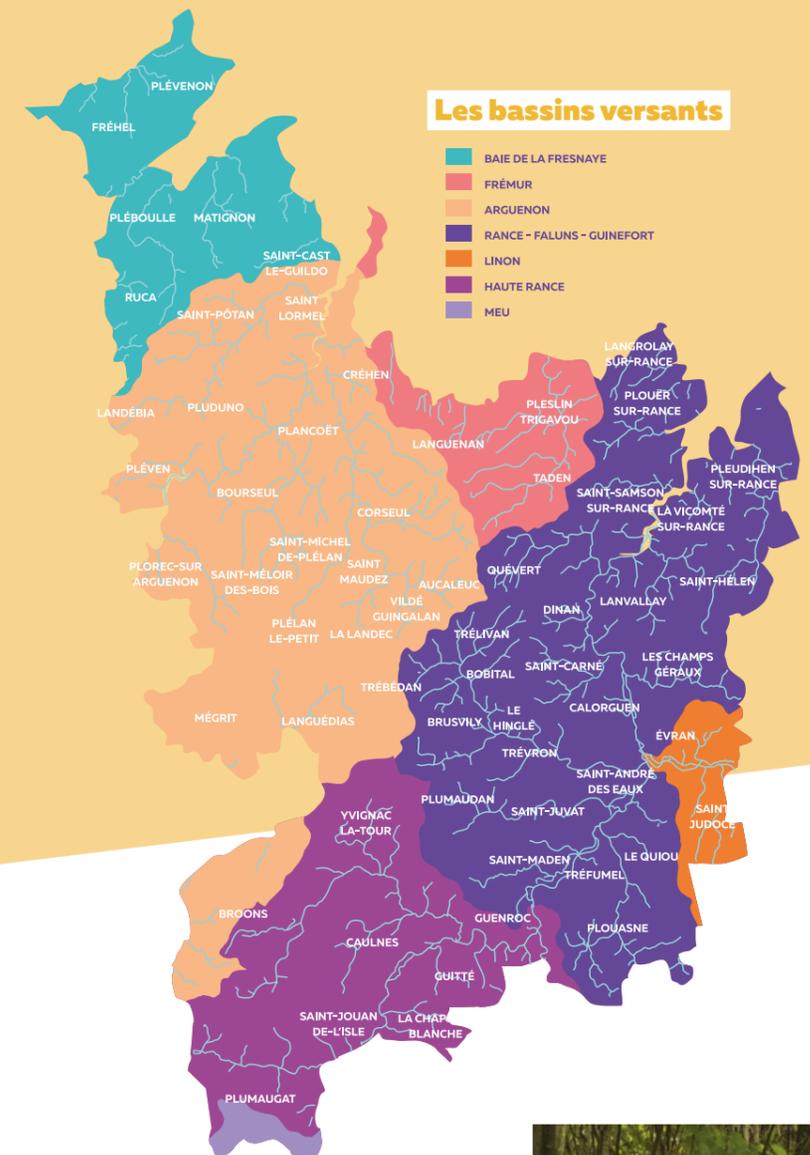
ZOOM SUR LA REMISE EN THALEG D'UN COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT BAIE DE LA FRESNAYE

- **Localisation** : ruisseau du Frémur, à Hénanbihen/Plébouille
- **Fonctionnalités dégradées** (érosion des berges, envasement,...) du cours d'eau suite à un ancien dévoiement (tracé rectiligne artificiel, lit « perché »)
- **Travaux** : réimplantation de l'ancien lit naturel – restauration/génie écologique sur 1,5 km linéaire – conventionnement agriculteurs – suivi faune-flore
- **Coût total** : 105 000 € TTC avec financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Départemental, Lamballe Terre et Mer, Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre
- **Pour en savoir plus** : <https://youtu.be/Fyz-X4TBfj4>



PERSPECTIVES

- Prévention inondations : définition des zones protégées et du système d'endiguement
- Milieux aquatiques : achèvements et bilans des contrats de bassins versants en cours, élaboration des contrats futurs, réflexion sur une fusion des contrats Haute Rance et Rance aval
- Nouvelle stratégie de gestion des 7 Périmètres de Protection des Captages (PPC) de Dinan Agglomération
- Réflexion sur une gestion durable de la ressource en eau



CHIFFRES CLÉS 2018

6 abreuvoirs aménagés

10 dispositifs de franchissement de cours d'eau réalisés

30 km de haies bocagères (dont talus nus) créées, regarnies et régénérées

5,8 km de cours d'eau restaurés (lit mineur, berges et ripisylve)

1,9 ha de zones humides restaurées

10 obstacles à la continuité écologique aménagés ou supprimés

562 nids de frelons asiatiques traités (6,2 nids/10 km²),

500 pièges installés par les communes



PRODUCTION & DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Les missions de l'agglomération :

- Gérer 2 barrages, 8 captages, 8 unités de production d'eau potable, 17 châteaux d'eau ou réservoirs, 1162 km de réseau
- Produire 4 millions de m³ pour 66 617 usagers
- Participer aux conseils d'administration des syndicats de sécurisation (SDAEP), de production (SMAP) et de distribution intervenant sur le territoire (syndicat des Frémur, syndicat de la Hutte-Caulnes-Quélaron)

FAITS MARQUANTS

- **Création d'Eaux de Dinan – eau potable**, Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) pour une implication et une transparence renforcée dans la gestion déléguée de l'eau potable
- **Prise de compétence** sur les régies de Broons et Plouër sur Rance (production et distribution de 152 500 m³ pour 3 475 usagers)

PERSPECTIVES

- Engagement de réduction des fuites
- Mise en valeur des eaux souterraines existantes (Tréfumel)
- Amélioration des interconnexions

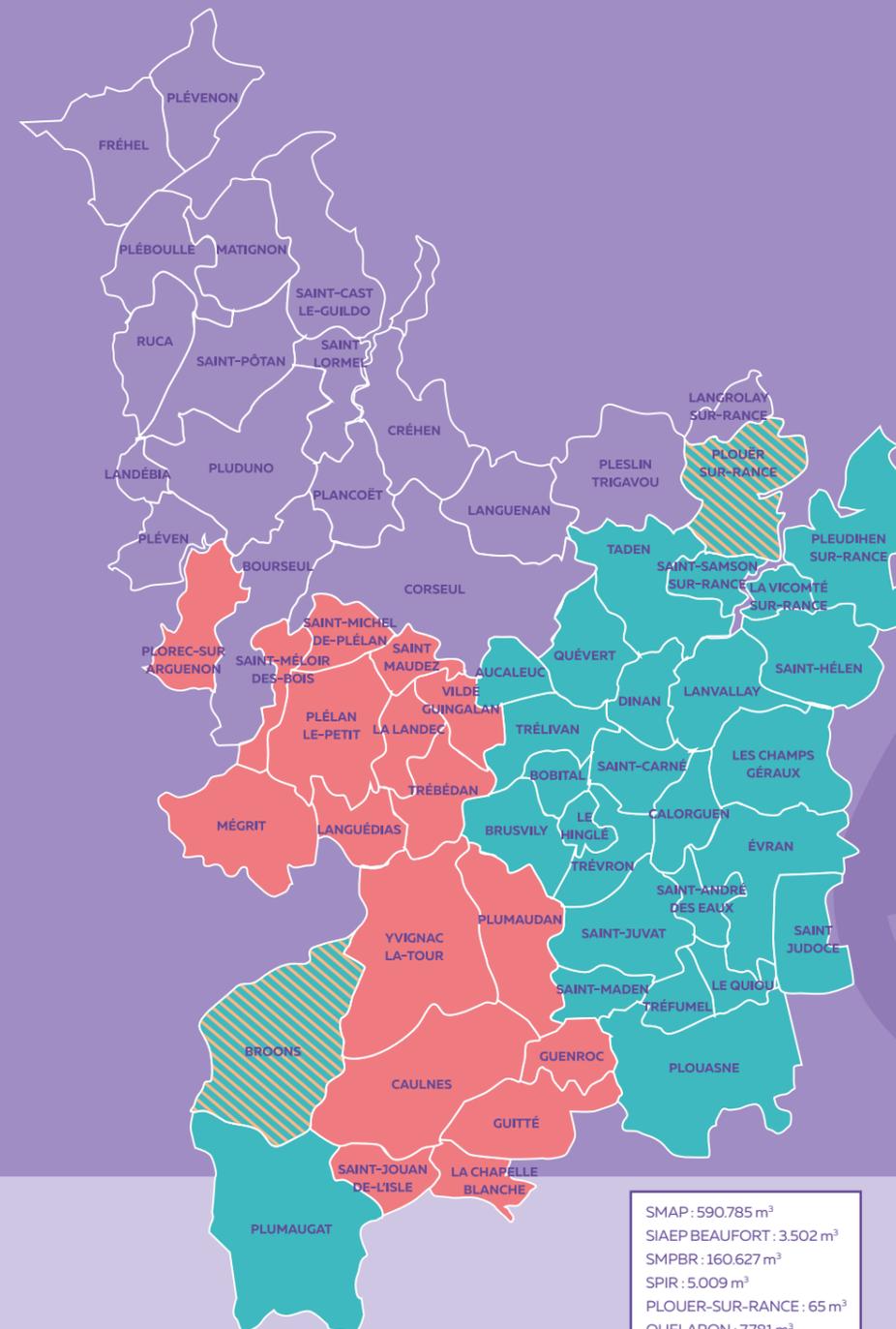
CHIFFRES CLÉS

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE
SUR LE TERRITOIRE

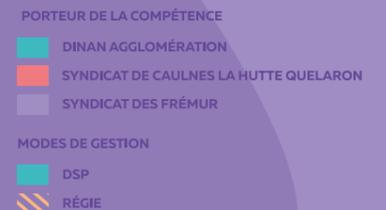
DINAN AGGLOMERATION :
3 960 000 m³

SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIEVRE
(Pléven) :
11 704 000 m³
(+11,4 % par rapport à 2016)

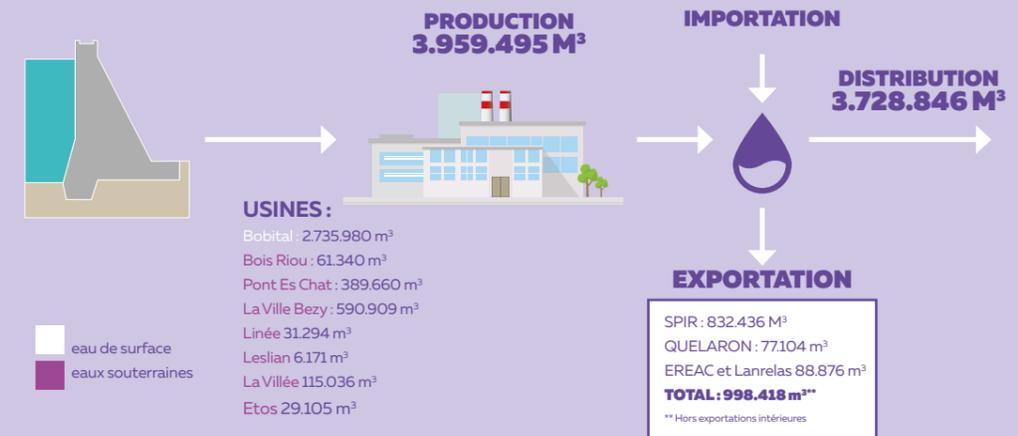
EAU DU BASSIN RENNAIS (Rophemel) :
**8 à 10 millions
de m³/an**



Modes de gestion
et porteurs
de la compétence
eau potable



Détails flux d'eaux Gestion directe Dinan Agglo



ASSAINISSEMENT & NON COLLECTIF & NON COLLECTIF



Les missions de l'agglomération :

- Gérer le service public de l'assainissement collectif et non collectif :
 - Suivi de l'exploitation
 - Maîtrise d'ouvrage des investissements portés par Dinan Agglomération
- Gérer le service public de l'assainissement non collectif
 - Contrôle et suivi des installations, existantes ou en projet, du territoire

CHIFFRES CLÉS 2018

3 500 000 € HT
INVESTIS

ENVIRON 41 000 ABONNÉS

Volume épuré de l'ordre de
3 000 000 M³

780 KM de réseau

57 STATIONS D'ÉPURATION

- Boues activées : 20
- Lagunage : 20
- Lit Bactérien : 1
- Phyto-épuration : 14
- Filtres à sable : 2

FAITS MARQUANTS

- **Prise de compétence** assainissement collectif sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2018
- **Constitution d'une équipe** en charge du pilotage de l'exploitation (coordinateurs, agents d'exploitation)
- **Création d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP)** pour une implication et une transparence renforcée dans la gestion déléguée de l'assainissement collectif & non collectif sur 26 communes
- **Travaux prépondérants :**
 - Stations d'épuration de Plumaudan
 - Station d'épuration et réseau de Pléboulle
 - Démarrage station d'épuration d'Aucaleuc et d'Yvignac La Tour
 - Renouvellement de réseaux d'assainissement sur Fréhel, Pleslin Trigavou, Broons
 - Extension de réseaux sur les communes de Fréhel, Yvignac La Tour et Broons



Les modes de gestion de la compétence assainissement



SECTEUR
NORD
5 788
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

SECTEUR
SUD
4 853
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

SECTEUR
EST
6 581
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

ZOOM SUR

• **Le parc Assainissement Non Collectif**
TOTAL SPANC
PARC DE
17 222
INSTALLATIONS

PERSPECTIVES

- Stratégie de convergence de la tarification et des contrats de délégation pour 2026
- Projets en stations d'épuration des eaux usées : St Cast, Aucaleuc, Corseul
- Révision de la politique de mise en conformité des branchements AC
- Stratégie de lutte contre les eaux parasites



4.

**Des objectifs ambitieux
pour servir
notre population**

PETITE ENFANCE



Les missions de l'agglomération :

- Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil à travers :
 - L'accueil individuel : Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)
 - L'accueil collectif : 12 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant(EAJE)
 - Le Pilotage d'un observatoire des conditions d'accueil individuel/ accueil collectif afin de répondre aux besoins des familles

CHIFFRES CLÉS 2018

676 assistants maternels agréés

656 enfants accueillis en EAJE

355 places en accueil collectif

FAITS MARQUANTS

- **Elaboration** du diagnostic partagé petite enfance et parentalité dans le cadre de l'élaboration du futur schéma intercommunal des services aux familles
- **Validation** de la construction d'un multi-accueil à Lanvallay. Ce nouveau bâtiment aura pour objectif de loger l'actuel jardin d'enfants dont le fonctionnement évoluera en multi-accueil : accueil des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. Une réflexion sera menée pour favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap
- **Soutien**, via le versement d'une subvention de fonctionnement, au dispositif IRIS pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap : accompagnement des équipes, des enfants et des familles par des professionnels spécialisés

PERSPECTIVES

- Finalisation du schéma intercommunal des services aux familles
- Poursuite du projet de multi-accueil à Lanvallay
- Développement d'actions parentalité

ZOOM SUR

- Une journée conférence/débat en direction des professionnels petite enfance du territoire de l'accueil collectif et individuel animée par Christine Schuhl. 194 professionnels réunis à SolenVal le 15 décembre 2018.



Les structures d'accueil de la petite enfance et les secteurs du RPAM



© shutterstock



SPORT ENFANCE

Les missions de l'agglomération :

- Piloter la politique d'animation sportive à vocation intercommunale en direction des jeunes et des scolaires par la mise en place d'animations sportives durant les vacances scolaires
- Gérer des Accueils de Loisirs Sans Hébergement communautaires (ALSH), accueillant les enfants et jeunes de 3 à 13 ans
- Construire, aménager et entretenir des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Accompagner les emplois sportifs au sein des associations du territoire.
- Mettre à disposition des éducateurs sportifs au sein des clubs et de l'Education Nationale
- Elaborer des plannings d'utilisation des différents complexes sportifs communautaires

PERSPECTIVES

- Inauguration de la piste d'athlétisme de Dinan
- Organisation du Trophée cycliste Dinan Agglomération afin de valoriser les zones d'activités du territoire
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine de la Planchette à Broons



FAITS MARQUANTS

- **Mise en place** du marché transport vers les piscines, salles de sports et séances de voile, ayant eu pour conséquence une hausse de la fréquentation des équipements communautaires.
Ex : + 71% de fréquentation pour la voile scolaire au centre nautique de Bétineuc ; +23% de fréquentation scolaire à la piscine de la Planchette
- **Gestion** de 9 ALSH ; 5 ALSH toute l'année les mercredis et les vacances scolaires pour les sites de Matignon, Corseul, Plélan le Petit, Plouër sur Rance et Le Quiou. 1 ALSH aux périodes de vacances scolaires et 3 ALSH l'été
- **Inauguration** de la salle Stéphane Houdet le 21 avril 2018



L'ALSH du Quiou aux ateliers Plessix Madeuc



Intervention des éducateurs dans les écoles primaires

Les équipements sportifs et les ALSH communautaires au 1^{er} janvier 2018



CHIFFRES CLÉS 2018

La fréquentation annuelle des ALSH est de **24 190 journées enfants** soit une moyenne de 355 enfants inscrits par jour durant les mercredis et vacances scolaires sur le territoire, et 204 jeunes inscrits sur les 8 camps d'été.

1 424 enfants ou jeunes ayant participé aux activités Anima'vac issus de 55 communes du territoire

Piscines communautaires : 56 920 entrées public et 35 245 entrées scolaires (27 028 primaires, 8 217 secondaires)

ZOOM SUR LE CHOIX DU TERRAIN POUR LA FUTURE PISCINE COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire de Dinan Agglomération a choisi le lieu d'implantation de la future piscine communautaire. Cinq communes de la zone agglomérée ont proposé des sites pour accueillir l'équipement. Les sites ont été

soumis à une analyse relevant de plusieurs critères : accessibilité au regard des différents modes de déplacement, contraintes environnementales, paysagères et architecturales, problématique foncière, conditions de viabilisation.

Le terrain de 20 000 m² proposé par la ville de Dinan, rue du Capitaine Hesry a été retenu pour accueillir un équipement aquatique familial dédié à l'apprentissage de la natation et la pratique sportive.

CULTURE & PATRIMOINE

Les missions de l'agglomération :

- Enseigner la musique à l'école intercommunale composée de 5 sites d'enseignement dont le conservatoire à rayonnement intercommunal de Dinan
- Programmer une saison culturelle sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération et une volonté de renforcer le travail de médiation sur le territoire
- Soutenir la diffusion artistique à destination du jeune public via le soutien de Théâtre en Rance pour la mise en place d'une saison jeune public
- Promouvoir la lecture publique par la coordination du réseau des bibliothèques-médiathèques du territoire afin de diffuser la culture au plus près des habitants
- Entretien et gérer les équipements culturels d'intérêt communautaire dont la salle de spectacle de Solenval



Résidence du compositeur Benoit Menut



Séance lecture avec les enfants du RPAM



Triwap en concert à Solenval

CHIFFRES CLÉS 2018

1254 élèves, 4 500 enfants bénéficiant des interventions en milieu scolaire

150 projets, concerts et auditions

35 spectacles répartis sur le territoire avec un taux de fréquentation de 81% et un public issu à 76% de Dinan Agglomération, 3 200 jeunes concernés par la saison et ses actions de médiation

2 000 lecteurs et 500 usagers pour la Ludothèque 100 classes accueillies et plus de 100 animations à destination de tout public – 65 groupes dont EHPAD et RAPM

FAITS MARQUANTS

- **La première rentrée** de l'école de musique de Dinan Agglomération sur ses 5 sites d'enseignement : Matignon, Plouër sur Rance, Plancoët, Dinan et Broons
- **L'ouverture de la saison culturelle** en offrant des formes artistiques sur les lieux de visites des Journées Européennes du Patrimoine
- **La prise de la compétence promotion de la lecture publique** par la coordination du réseau des bibliothèques-médiathèques du territoire afin de diffuser la culture au plus près des habitants

Les équipements culturels communautaires



CORIOSOLIS, UN OUTIL POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE

A travers l'animation du Centre d'Interprétation du Patrimoine « Coriosolis » et des trois sites archéologiques associés que sont le sanctuaire du Haut-Bécherel, le quartier commercial de Monterfil et la domus (maison) du Clos Mulon à Corseul, les médiateurs du patrimoine favorisent pour tous les publics, la découverte de l'histoire, de l'archéologie et du patrimoine du territoire de Dinan Agglomération

À RETENIR

- **5000** visiteurs en 2018 ont fréquenté Coriosolis et les sites archéologiques
- **56 %** des visiteurs sont des scolaires
- **Le projet de valorisation numérique** du sanctuaire du Haut Bécherel



Roxane-Médiatrice du patrimoine

ZOOM SUR

- **Ouverture d'un site à Broons** Cette antenne est ouverte depuis le 1^{er} octobre 2018 avec 50 élèves inscrits dans les disciplines suivantes : guitare, piano, violon, harpe, violoncelle, clarinette. La batterie est enseignée à Sévignac en collaboration avec l'école de musique de Lamballe Terre et Mer

PERSPECTIVES

- Développer les séances scolaires et la médiation à destination des jeunes du territoire
- Signer un Contrat Territoire Lecture Itinérant signé avec le Département des Côtes d'Armor et la DRAC afin de travailler à des actions communes sur le territoire et permettre une inter connaissance des structures dans le cadre de la mise en place du réseau de lecture publique

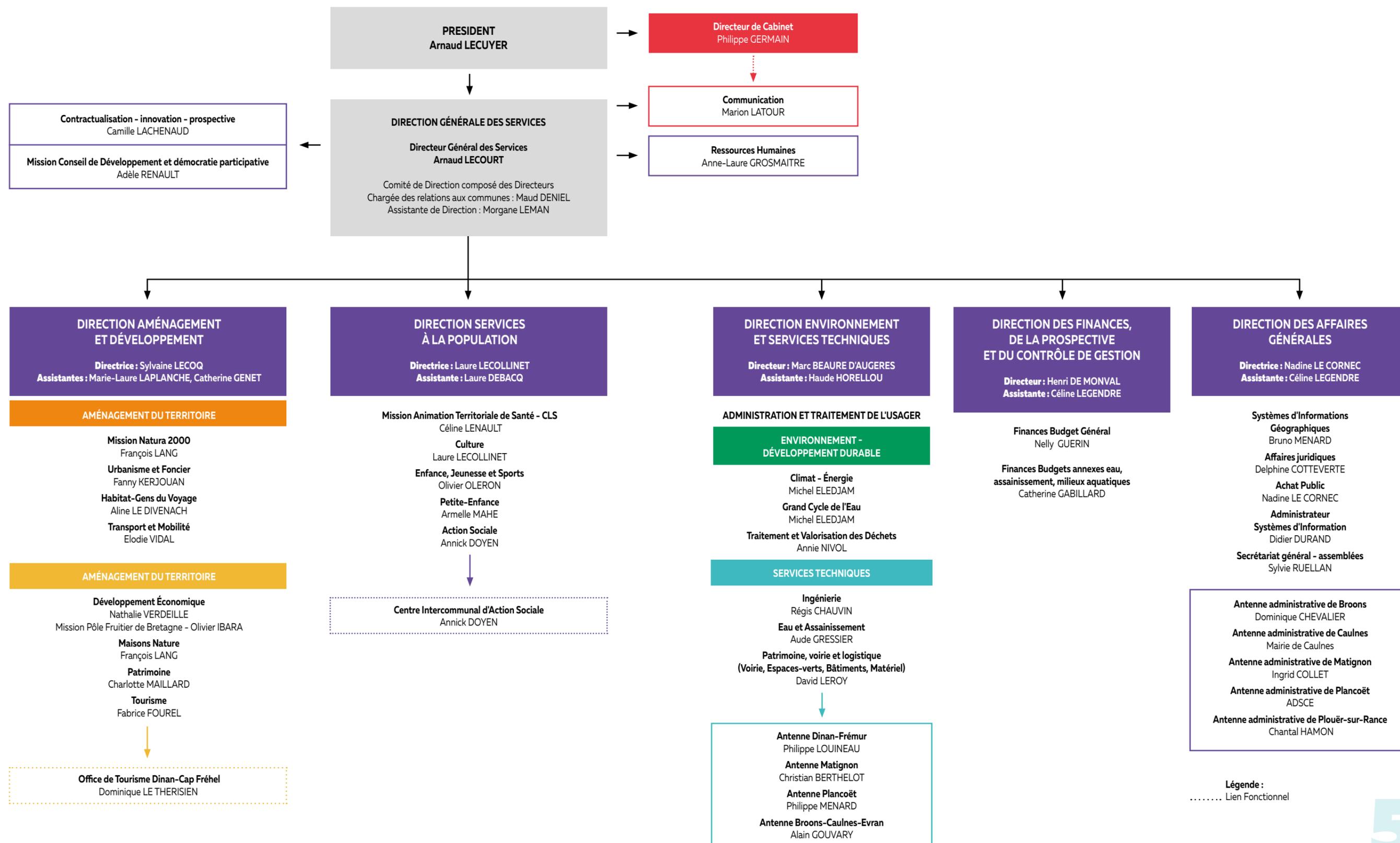




5.

Le fonctionnement de l'EPCI et les fonctions support

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES



DÉMARCHE D'INNOVATION PUBLIQUE

Objectifs :

- Développer une culture de l'innovation publique et du numérique au sein de Dinan Agglomération
- Recentrer l'action de la collectivité sur l'utilisateur

Les missions de l'agglomération :

- Accompagner les services dans la diffusion et le déploiement des nouvelles techniques d'animation
- Piloter, anticiper, appréhender les questions, enjeux, problématiques avec le prisme d'une démarche de design des politiques publiques

Juillet 2018 : Une dizaine de cadres participent à l'université européenne de l'innovation publique territoriale

Octobre 2018 : Une cinquantaine de cadres travaillent à la résolution de « défis » portés par le service traitement et valorisation des déchets en vue de répondre à l'appel à projet de l'ADEME « Territoire Economie en Ressources ».

Décembre 2018 : 80 agents sont sensibilisés à de nouvelles manières de collaborer autour de l'innovation et de l'intelligence collective.



FAITS MARQUANTS

Septembre 2018

Journée DGS de centralités

Quelles relations entre l'agglomération et les pôles de centralités ?

Octobre 2018

Restitution de l'audit système d'information et définition du plan d'action en mode collaboratif au cours d'une réunion des chefs de service

Novembre 2018

Quelles contraintes pour Dinan Agglomération ?

3 demi-journées de travail interservices pour définir et coconstruire l'astreinte de demain

PERSPECTIVES

- Poursuivre la diffusion d'outils et nouvelles techniques d'animation au sein des équipes (plan de formation)
- Déploiement d'une expérimentation sur la médiation numérique sur deux zones grises identifiées par le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)

RESSOURCES HUMAINES 2018

Les activités et les enjeux liés aux Ressources Humaines sont variés : le pilotage de l'activité RH et de la masse salariale, le recrutement, la gestion des carrières et de la paie, la formation et le développement des compétences des agents, la mobilité, la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, la santé et la prévention des risques professionnels, la communication, le dialogue social.

CHIFFRES CLÉS 2018 EFFECTIF

528

agents sur postes permanents

9

titularisations

6

départs à la retraite

24

nominations stagiaire

12

recrutements par mutation

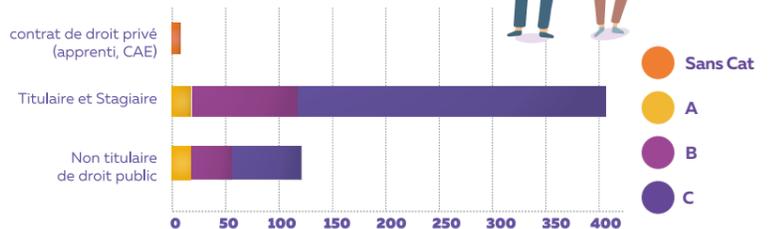
5

départs par mutation

2480

actes administratifs (arrêtés)

Effectif permanent par Statut et par Catégorie



ZOOM SUR la démarche de prévention

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour assurer la sécurité, préserver la santé des agents et améliorer les conditions de travail.

Dinan Agglomération a engagé une démarche de prévention des risques professionnels matérialisée par :

- un programme annuel de prévention,
- la réalisation du document unique d'évaluation des risques,
- la mise en place d'un réseau d'assistants de prévention

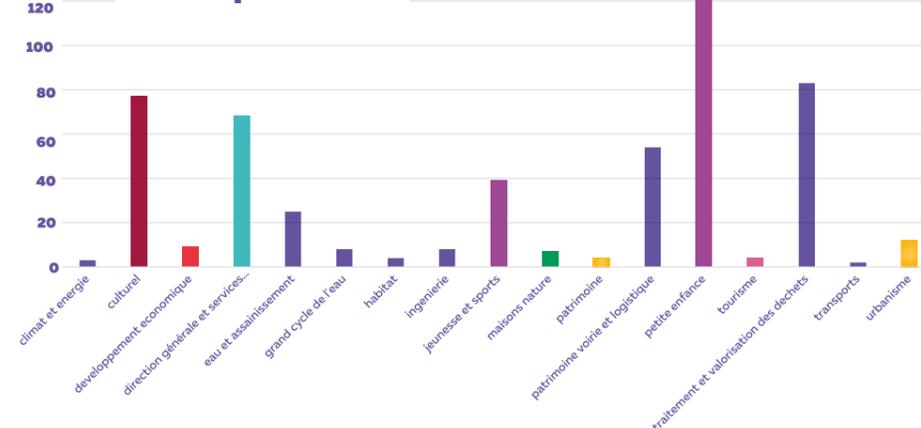
Un plan de formation 2019 - 2021 est mis en œuvre sur 5 axes :

- Axe 1 :** Efficacité professionnelle : intelligence collective et innovation
- Axe 2 :** Encadrement de proximité
- Axe 3 :** Outils bureautiques et numériques
- Axe 4 :** Sécurité au travail
- Axe 5 :** Actions spécifiques (formations collectives et individuelles)

1,80
jours en moyenne
de formation par
agent permanent

48%
des agents ont suivi
une formation d'au moins
un jour en 2018

Effectif par services



CHIFFRES CLÉS 2018 FORMATION

252 agents ont suivi au moins une formation

951 journées de formation

1465 heures de formation prévention hygiène et sécurité

27 agents ont suivi une préparation aux concours & examens professionnels

SERVICES ADMINISTRATIFS SUPPORT

Les missions de l'agglomération :

- Assurer les services support de Dinan Agglomération (Service Informatique, Achat Public, Communication, Système d'Information Géographique, Secrétariat Général, Assemblées), compétences transversales en lien avec l'organisation, l'optimisation et la sécurisation du processus administratif
- Accompagner au quotidien les services opérationnels et la gestion des dossiers ou procédures complexes
- Adapter les services support aux évolutions organisationnelles, juridiques et technologiques

FAITS MARQUANTS

- **Transfert des compétences** eau et assainissement
- **Modification des statuts** de Dinan Agglomération approuvés par arrêté préfectoral du 26 octobre 2018
- **Mise à disposition et inauguration** de locaux au profit des Organisations Syndicales du Pays de Dinan (CGT - FO - CFDT - CFE CGC - FSU) à DINAN, 5 Rue Gambetta
- **Dématérialisation** totale des procédures de marchés publics le 1^{er} octobre 2018

PERSPECTIVES

- Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de l'enfance à Lanvallay
- Délégation de service public en matière d'assainissement sur les communes de Plébouille, Matignon, St Jacut de la Mer, Plumaudan, Pleslin-Trigavou et Plancoët

CHIFFRES CLÉS 2018

12 CONSEILS
COMMUNAUTAIRES
et **11** BUREAUX
COMMUNAUTAIRES
DÉLIBÉRATIFS

407 délibérations

120 marchés notifiés

28 heures d'audition
pour la procédure d'attribution
des SEMOP Eaux de Dinan

ZOOM SUR

Mise en place d'un marché de fourniture et de livraison de repas et goûters pour les structures de la petite enfance : 37 000 déjeuners et 36 000 goûters sont livrés tous les ans. Dinan Agglomération a souhaité que la fourniture de ces repas s'inscrive dans un objectif de développement durable.



CONSOMMER
LA VIANDE
EN QUANTITÉ
RAISONNABLE
/ÉLIMINER
LES OGM

MISE EN AVANT
DES PRODUITS
ISSUS DE
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

20%
DE PRODUITS
ALIMENTAIRES BIO
À L'HORIZON 2020

EVITER L'ACHAT
D'ESPÈCES
MENACÉES

PRINCIPES RÉGISSANT
LE MARCHÉ
"FOURNITURE
ET LIVRAISON
DE REPAS POUR
LA PETITE ENFANCE"

PRIVILÉGIER
LES PRODUITS
ISSUS DE
L'AGRICULTURE
RAISONNÉE

LIMITER LE
GASPILLAGE
ET LES PRODUITS
ISSUS
DE L'INDUSTRIE
AGRO-
ALIMENTAIRE

RENFORCER
L'ANCRAGE
TERRITORIAL
DE NOTRE
ALIMENTATION

PRIVILÉGIER
LES PRODUITS
DE SAISON
ET DE PROXIMITÉ

ZOOM SUR

Le service Informatique a développé pour le compte de l'antenne technique Dinan Fremur une plateforme de gestion des demandes d'interventions techniques appelé "DAGO". Cette plateforme est utilisée pour les demandes nécessitant l'intervention et la mobilisation des recours techniques dans le domaine des espaces verts, des bâtiments et de l'évènementiel.

Les objectifs de cet outil sont :

- L'amélioration de la coordination des interventions
- Un meilleur suivi des prestations par les équipes et les services à l'origine des demandes
- Une meilleure visibilité de l'activité en cours pour l'encadrement du service patrimoine
- Une analyse complète par catégorie de l'activité du service patrimoine

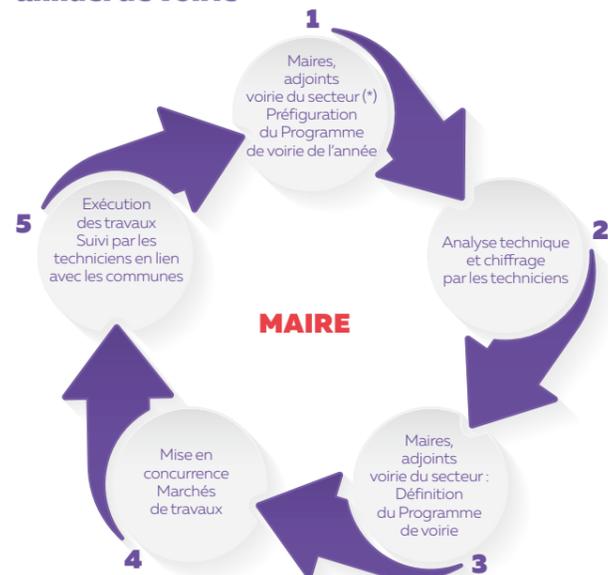
SERVICES TECHNIQUES SUPPORT ANTENNES TECHNIQUES & INGENIERIE



Les missions de l'agglomération :

- Piloter la construction de bâtiments, aménagements et infrastructures de Dinan Agglomération
- Réaliser travaux divers et entretien-maintenance du patrimoine bâti, de la voirie, équipements, espaces verts, et installations
- Assurer le suivi réglementaire des Établissements Recevant du Public (ERP)

Processus d'élaboration du programme annuel de voirie



FAITS MARQUANTS

- **Prise de la compétence voirie** : 1 600 km de voies communautaires, 8 secteurs, budget de 2,4 M €
- **Intégration** de 17 zones d'activités économiques (ex ZA communales)
- **Maîtrise d'ouvrage** de l'opération de construction de l'école de musique de Matignon
- **Livraison** de la piste d'athlétisme à Dinan pour 930 000€ TTC
- **Structuration** du service ingénierie (dessinateurs projeteurs, conducteurs d'opération infras, conducteurs d'opération bâtiment)
- **Création** d'une plateforme de gestion des demandes d'intervention sur l'antenne Dinan Frémur (DAGO)

Les antennes techniques

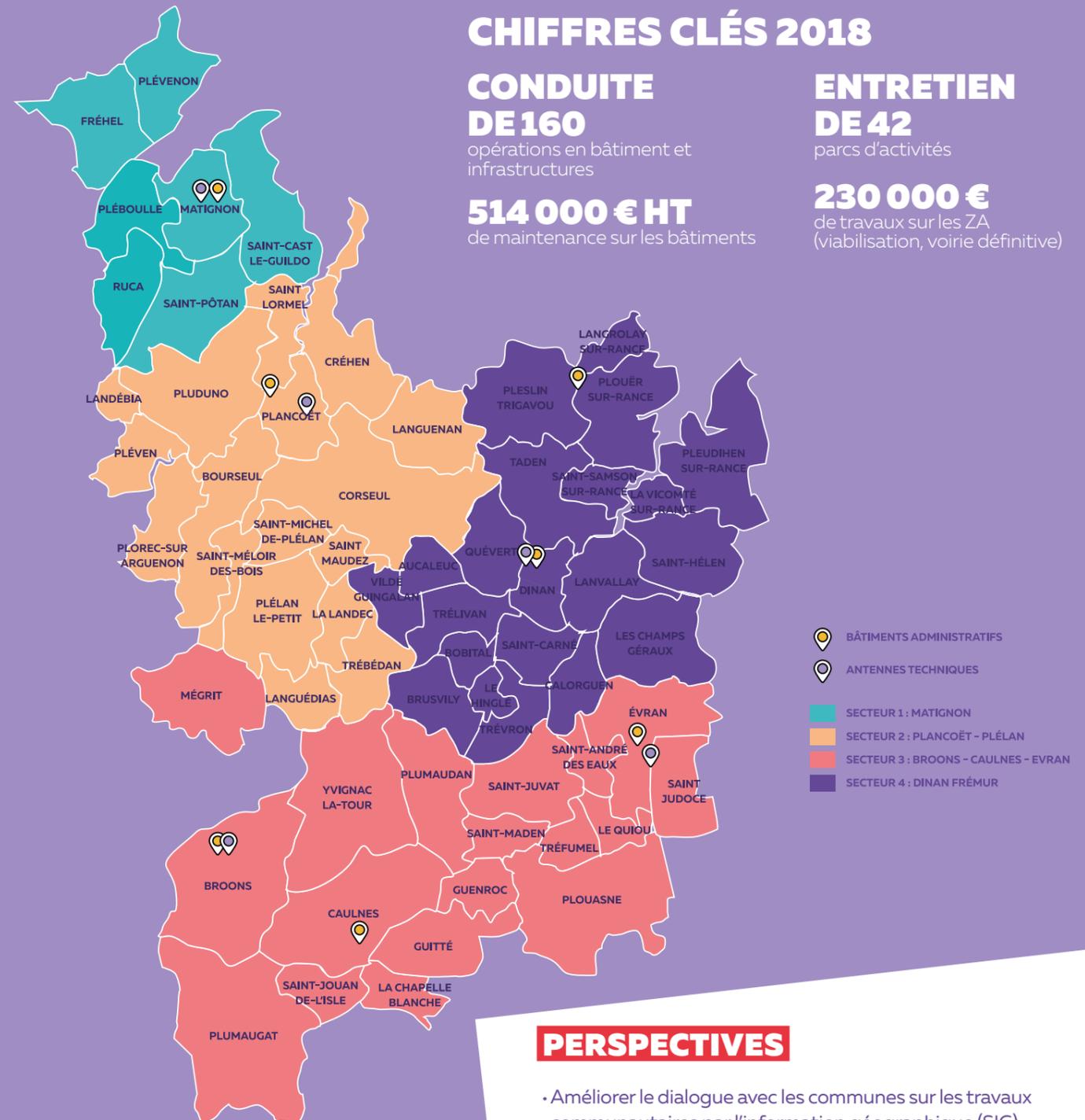
CHIFFRES CLÉS 2018

CONDUITE DE 160
opérations en bâtiment et infrastructures

514 000 € HT
de maintenance sur les bâtiments

ENTRETIEN DE 42
parcs d'activités

230 000 €
de travaux sur les ZA (viabilisation, voirie définitive)



PERSPECTIVES

- Améliorer le dialogue avec les communes sur les travaux communautaires par l'information géographique (SIG)
- Expérimenter l'organisation opérationnelle de la compétence voirie
- Articuler les offres d'ingénieries publiques
- Créer une astreinte technique

TEMPS FORTS 2018

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Les recettes de fonctionnement :

59,7 M€

Autres produits divers
1,339 k€
2%

74 - Subventions
13,711 k€
23%

70 - Produit des services
5,808 k€
10%

73 - Impôts et taxes
38,800 k€
65%



Les recettes d'investissement :

15,0 M€

040 - Amortissement
2,268 k€
15%

27 - Autres immos financières
845 k€
6%

16 - Emprunt et dette
1,354 k€
9%

13 - Subventions d'investissement
1,251 k€
8%

10 - Dotations, fonds divers et réserve
9,195 k€
62%



Les dépenses de fonctionnement :

55,0 M€

042 - Amortissement
2,268 k€
4%

67 - Ch exceptionnelles
314 k€
1%

66 - Ch financières
270 k€
0%

65 - Autres ch de gestion courante
6,447 k€
12%

014 - Atténuation de produits
15,640 k€
28%

011 - Ch générales
10,805 k€
20%

012 - Ch de personnel
19,286 k€
35%



Les dépenses d'investissement :

10,3 M€

16 - Emprunt et dette
1,772 k€
17%

27 - Autres immos financières
414 k€
4%

040 - Amortissement
337 k€
3%

23 - Immobilisation en cours
2,034 k€
20%

21 - Immobilisations corporelles
2,329 k€
23%

204 - Subventions d'équipement
2,635 k€
26%

20 - Immobilisation incorporelles
721 k€
7%



CHIFFRES CLÉS DU CA 2018

5 M€ :
la capacité d'autofinancement nette
de la collectivité

12 M€ :
l'encours de dette au 31/12/2018

UN DÉLAI DE DÉSENDETTEMENT INFÉRIEUR À 2 ANS

→ durée que mettrait
la collectivité à rembourser
sa dette si elle y consacrait
la totalité de son épargne

**ZOOM SUR
26 665**

c'est le nombre de
mandats et titres
traduisant l'activité
comptable

PERSPECTIVES

- Structurer la nouvelle direction des Finances
- Mise en place d'une nouvelle segmentation comptable du budget de Dinan Agglomération afin de permettre une lecture du budget par politiques publiques



Coupe du monde U20 Feminine - Dinan



Route du Rhum 2018 - Cap Fréhel



Terre attitude 2018 - Plumaudan



Tour de Bretagne Cycliste 2018 - Plancoët



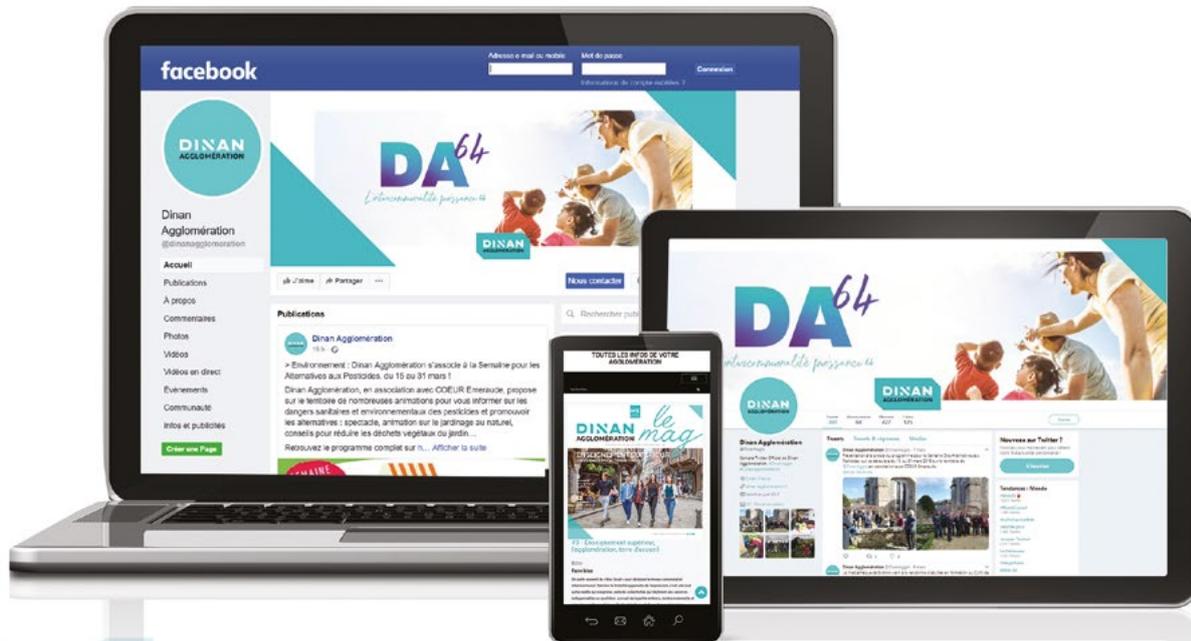
Inauguration salle S.Houdet



Lancement Dinamo!

DINAN
AGGLOMÉRATION

PLUS PROCHE DE VOUS,
VOTRE AGGLOMÉRATION
VOUS ATTEND
SUR SA PAGE FACEBOOK!



L'info
+
en plus

dans le e-mag
e-mag.dinan-agglomeration.fr

RETROUVEZ ÉGALEMENT
DINAN AGGLOMÉRATION SUR

